



### Animateur référent

Alexandre METAIS  
ITB  
02 35 12 26 72  
a.metais@itbfr.org

### Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD  
ITB  
02 35 12 26 72  
n.maillard@itbfr.org

### Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur [normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



## A retenir

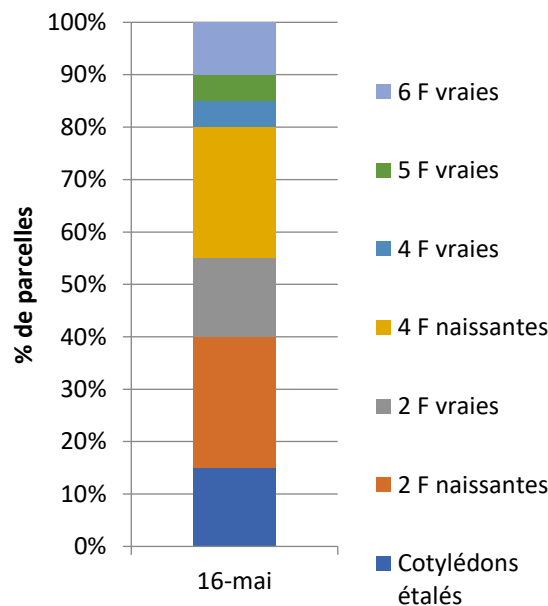
- ✓ **Pucerons** : présence sur 90% des parcelles du réseau de surveillance, seuil T2 fréquemment atteint dans le département de l'Eure.
- ✓ **Limaces** : présence de dégâts dans certaines parcelles, maintenir la surveillance jusqu'au stade 4-6 feuilles.

## Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 19 parcelles fixes.

## Stades

### Stades des betteraves



Depuis la semaine dernière, le développement des betteraves a peu évolué. La majorité des parcelles sont entre le stade 2 feuilles naissantes et 4 feuilles naissantes.

## Pucerons

### Observations :

**Eure** : (9 parcelles observées) : 8 parcelles présentent des pucerons verts aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 6 à 36 %.

**Seine-Maritime** (9 parcelles observées) : 8 parcelles présentent des pucerons verts aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 4 à 8 %.

**Seuil indicatif de risque** : 10% des betteraves colonisées par au moins 1 aptère vert.

### Analyse de risque :

La présence de pucerons verts aptères est observée sur 90% des parcelles du réseau de surveillance. La fréquence de plantes touchées est très variable en fonction des parcelles (date de semis, niveau de protection ...). Nous observons comme habituellement, un gradient d'infestation entre les secteurs Nord et Sud de la région. **L'observation est le seul moyen pour estimer le risque pucerons.**

**Pour les semis de mars et avril, si la parcelle n'est pas encore protégée, ou si la première protection remonte à plus de 8 jours, il est nécessaire de renforcer la surveillance.**

En ce qui concerne les semis de mai, la présence de pucerons verts ne dépasse pas le seuil de risque à ce jour.

### Situation du réseau de surveillance :

#### **Eure :**

8 % des parcelles avec seuil de risque non atteint.

31 % des parcelles avec T1 réalisé ou à réaliser.

61 % des parcelles avec T2 réalisé ou à réaliser.

#### **Seine-Maritime :**

40 % des parcelles avec seuil de risque non atteint.

60 % des parcelles avec T1 réalisé ou à réaliser.

**Pour les prochains jours, les conditions climatiques annoncées vont maintenir l'activité des pucerons, soyez vigilants.**



**Puceron vert aptère  
Myzus persicae**

**Cartographie des observations du 16 mai****Comment lire cette carte ?**

La couleur et le texte des points indiquent le nombre de traitements préconisés sur la parcelle (Ø, T1, T2, ...).

- T0** seuil de risque pucerons non atteint
- T1** seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

**Méthodes de lutttes alternatives préventives :**

- Détruire les repousses de betteraves sur cordons de déterrage et silos de betteraves fourragères.
- Détruire les éventuelles repousses dans les céréales implantées avant betteraves

**Limaces****Observations :**

2 parcelles flottantes avec présence de dégâts de limaces qui varie de 4 à 60 % des betteraves.

**Période de risque :**

Les dégâts peuvent se produire jusqu'au stade 4 à 6 feuilles vraies, entraînant la mortalité ou un retard de développement.

**Seuil de nuisibilité :**

1 limace noire /m2 ou 4 limaces grises / m2.

Afin de s'assurer de la présence de limaces, il est possible d'utiliser des pièges qui permettent d'évaluer le niveau de population à la parcelle. Pour cela, disposer 4 bâches de 50 cm x 50 cm et dénombrer le lendemain matin les individus. Avant la pose, il peut être nécessaire d'humidifier la surface du sol.

**Facteurs de risque :**

- Humidité régulière et température douce.
- Travail du sol simplifié.
- Destruction tardive de la CIPAN.
- Préparation motteuse.

**Symptômes :** racine complètement ou partiellement coupée au niveau du sol, les cotylédons et jeunes feuilles présentent des morsures. La présence de mucus blanc luisant est un signe de présence de limaces.

**Analyse de risque :**

La présence de dégâts de limaces est toujours constatée dans certaines parcelles. **Ponctuellement, la perte de pieds peut être significative. Maintenir la surveillance jusqu'au stade 4-6 feuilles.**

**Méthodes de luttés alternatives préventives :**

- Travailler régulièrement le sol (déchaumage).
- Le labour pour retarder les attaques.
- Eliminer les résidus du précédent.
- Cultures intermédiaires défavorables : moutarde blanche, féverole, vesce commune, phacélie, avoine, sarrasin



**Dégâts de limaces**